



# TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

GESTION DURABLE DE L'EAU

Contribuer à la  
préservation de la  
ressource en eau  
potable

## Nos certifications :



*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.*

*Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.*

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.*



Conception graphique : Chambre d'agriculture SA - Mai/Mars 2024 - Crédits photos : Chambres d'agriculture - CDASA



Les +  
TERRALTO

- > Des conseillers experts
- > Un lien privilégié avec les agriculteurs et une connaissance fine des territoires
- > Une méthodologie éprouvée et des livrables clairs

## Votre interlocuteur

**Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle**  
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

**Service Agronomie - Environnement**  
Amélie PRANDO - Secrétaire - 03 83 93 34 12  
agronomie-environnement@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
MEURTHE-ET-MOSELLE



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION  
Plan Rural



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
MEURTHE-ET-MOSELLE



## Notre prestation :

Vous souhaitez améliorer la qualité des ressources en eau potable de votre territoire ? Nos conseillers vous accompagnent afin de prendre en compte les enjeux de l'activité agricole dans vos projets de gestion de l'eau, afin de limiter les risques de pollutions d'origine agricole des ressources en eau potable.

### Notre accompagnement étape par étape :

1

#### MOBILISER LES ACTEURS autour de l'enjeu "eau potable"

- » Réunir les agriculteurs
- » Établir un diagnostic
- » Construire un plan d'action

2

#### METTRE EN OEUVRE LE PLAN D'ACTION

- » Assurer un accompagnement collectif au changement de système et de pratiques

3

#### ASSURER UN SUIVI DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES OPÉRÉS

- » Réaliser un bilan annuel des changements de pratiques opérés

### Les + Chambre d'agriculture :

- Une connaissance fine du milieu et des pratiques agricoles
- Une expertise reconnue sur ce type d'action

## Notre offre :



**TARIFS**  
Sur devis

**DURÉE DE LA PRESTATION**  
Pluriannuelle



### PRÉREQUIS

- Une définition claire de l'aire d'alimentation de captage

## Chiffres clefs :

**5 opérations AgriMieux** : sensibilisation, tours de plaine et expérimentations notamment sur la gestion de l'azote et des effluents



**25 Zones de captages** ont été suivies par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle



Source : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle - 2024

